

INTERCLUBS JEUNES PAR EQUIPES 2011/2012

Il s'agit d'une compétition par équipes de clubs. Les interclubs jeunes sont organisés dans les catégories suivantes : benjamins et minimes en garçons et en filles :

Plusieurs équipes par catégorie peuvent être acceptées pour chaque club.

Une équipe par catégorie est qualifiée pour l'échelon régional.

1) DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Chaque équipe est composée de trois joueurs ou joueuses. Une équipe ne peut comporter qu'un muté et qu'un étranger. Les équipes doivent être complètes et la mixité est interdite.

2) FORMULE DE LA COMPETITION

L'épreuve se déroule sous forme d'un tableau à élimination directe avec classement intégral. Les équipes sont placées dans le tableau en fonction du résultat de l'addition des points-classement des deux meilleurs joueurs de chaque équipe.

3) DEROULEMENT DES RENCONTRES

Le choix des lettres (A ou X) de chaque équipe se fait par tirage au sort par le juge-arbitre, en présence des capitaines juste avant la rencontre.

Les parties se déroulent sur une table dans l'ordre suivant : **AY/BX/CZ/AX/BY**

Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

La rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a gagné 3 parties dans l'ordre déterminé par la feuille de rencontre.

Dans ce cas, toute partie commencée doit se terminer. Elle ne compte pas pour le résultat de la rencontre.

En cas de nécessité, le juge-arbitre peut dédoubler la rencontre sur deux tables.

4) POINTAGE

Le pointage des joueurs s'effectue une demi-heure avant le début de l'épreuve pour la catégorie concernée.

5) RETARD

Dès que la rencontre est commencée :

- Un joueur absent à l'appel de son nom perd la partie ;

- Un joueur absent à l'appel de son nom pour une partie et présent à l'appel de son nom pour une partie suivante est autorisé à disputer sa partie et le résultat de cette partie compte dans le résultat de la rencontre.

Dans le cas où un joueur inscrit sur la feuille de rencontre n'a disputé aucune de ses parties, l'équipe est considérée comme incomplète.

6) FORFAIT

Une équipe absente une demi-heure après l'heure de pointage, c'est-à-dire au début de l'épreuve, est déclarée forfait.

Une équipe incomplète est déclarée forfait.

La déclaration de forfait étant du ressort de la commission sportive, les joueurs présents peuvent disputer les parties prévues.